



Bertrix
MA COMMUNE

Province de Luxembourg
Arrondissement de Neufchâteau
COMMUNE de BERTRIX

Assemblée du CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L-1122-12 du C.D.L.D., M.

Échevin, Conseiller(e),

est invité(e), pour la première fois, à prendre part à la séance du Conseil communal qui se tiendra

le jeudi 25 janvier 2024 à 19 heures 30, **en la Maison communale – Salle du Conseil communal - 38,**
rue de la Gare, 6880 Bertrix.

La Directrice générale,
(s) ROBINET

Par le Collège,
Le Bourgmestre - Président,
(s) ROSSIGNOL

Bertrix, le 4 octobre 2023

1. Approuve le procès-verbal de la séance précédente
2. Présentation du projet "Territoire Zéro Chômeur"
3. Approbation des arrêtés de police
4. Mois du bien-être animal - Octroi de chèques-commerces
5. Clauses de mise en conformité des règlements-redevances en matière de recouvrement amiable
6. Règlement taxe sur les carrières - Exercice 2024
7. Règlement relatif aux primes communales octroyées en matière d'aide aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables à tout immeuble bâti: approbation
8. Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie: approbation
9. Comptabilité énergétique - approbation des conditions et modes de passation
10. Règlement relatif au Budget Participatif 2024: approbation
11. Adaptation du cadre du personnel communal: approbation
12. Engagement d'un(e) conseiller(e) en développement urbain, à raison d'un temps plein, régime contractuel, pour une durée d'un an renouvelable, échelle B1
13. Étude des entretiens des voiries de Bertrix en 2024: approbation des conditions et du mode de passation
14. Travaux d'interventions ponctuelles en 2024: approbation des conditions et du mode de passation
15. Démolition de 2 bâtiments sur l'ancien site commercial Rue de la Jonction/Rue de la Victoire. - Approbation des conditions et du mode de passation
16. Information relative à la réorganisation des services au sein du S.P.F. Finances

HUIS-CLOS

17. Valorisation des prestations antérieures d'un membre du personnel communal
18. Admission à la pension de retraite au 01.05.2024 d'un(e) directeur(trice) d'école